

BULLETIN D'ADHÉSION

CENTRE GÉNÉALOGIQUE ET HISTORIQUE DU POHER
Boulevard de la République BP 251 29834
CARHAIX-PLOUGUER CEDEX

E-mail : cgh.poher@wanadoo.fr Site : www.cghp-poher.net Groupe de discussion : <http://fr.groups.yahoo.com/group/poher/>
GENEABANK : www.geneabank.org Réclamations pour les codes GENEABANK : cghdupoher@orange.fr

PREMIERE ADHÉSION (cocher la case) Etes-vous adhérent (e) à d'autres associations de l'UGBH OUI NON

RENOUELEMENT D'ADHÉSION (inscrire si possible votre numéro d'adhérent)

Prénom et nom : Année de Naissance N°

Prénom et nom : Année de Naissance N°

Adresse postale :

Adresse électronique (obligatoire pour GENEABANK) :

Case à cocher suivant l'option choisie ▼

Adhésion simple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	35 €
Année en cours <input type="checkbox"/> ou Année suivante <input type="checkbox"/>	
A partir de septembre Adhésion simple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i> pour l'année en cours et l'année suivante.	51€
Adhésion couple + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	46 €
Adhésion étudiant + Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	23 €
Adhésion simple sans abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	19 €
Adhésion couple sans abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	30 €
Adhésion étudiant sans abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i>	7 €
Abonnement à la revue trimestrielle <i>KAIER AR POHER</i> pour non adhérent	35 €
Moins-value sur abonnement pour téléchargement à la revue trimestrielle sur notre site	- 8 €
Prix de vente du bulletin au numéro – Frais de port non compris.	6 €
TOTAL CHÈQUE	€

L'adhésion est valable pour la période du 1er janvier au 31 décembre et comprend l'inscription pour la consultation de nos bases de relevés : attribution de 1000 points MANNE-POHER par trimestre, 2000 points pour les couples, pour la consultation de notre base uniquement Et 150 points GENEABANK, 300 pour les couples, pour la consultation de l'ensemble des bases présentes sur GENEABANK. Au début de chaque trimestre, les compteurs sont remis à zéro avant l'attribution des nouveaux points.

Adhésion prise à partir du 1^{er} septembre : elle court jusqu'au 31 décembre de l'année suivante. En ce qui concerne les Kaier, il est possible de choisir de recevoir l'année en cours (35€) ou ceux de l'année suivante (35€) ou les deux (51€).

Le bulletin trimestriel *KAIER AR POHER* a pour sujets principaux l'histoire et la généalogie du Poher. Lorsque l'inscription a lieu en cours d'année (et avant le 1^{er} septembre), les bulletins déjà parus seront expédiés ou téléchargeables pour ceux qui auront choisi cette option.

Je n'ai jamais eu de codes d'accès à GENEABANK-POHER et je désire les recevoir (Pour ceux qui ont déjà eu des codes d'accès, ne pas cocher cette case). J'en fais la demande à cghdupoher@orange.fr (ne pas oublier d'indiquer votre adresse électronique de manière bien lisible sur le présent bulletin)

Je suis disposé à aider les adhérents du CGH du Poher (facultatif)

En faisant des relevés d'actes paroissiaux et/ou d'état civil

OUI

NON

En faisant des travaux de saisie informatique

OUI

NON

Règlement à adresser à l'adresse ci-dessus et si vous désirez recevoir votre carte d'adhérent, joindre une enveloppe timbrée

Communes et/ou paroisses concernant votre généalogie (facultatif) :

J'ai pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du CGH du POHER sur le site www.cghp-poher.net
Date et signature :